

Le 8 septembre 2015.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, mardi le 8 septembre 2015, à 19h45, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères  
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance à 19h50 et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 3 août 2015, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Nous avons reçu :	taxes	2 639,30 \$	remb. divers	456,29
	Internet	938,00	permis	20,00
	Salle	60,00	loc. tables	360,00

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir de la liste préparée par la secrétaire :

Financière Banque Nationale	2 <sup>e</sup> versement	2 714,38 \$
Paie élus municipaux	3 <sup>e</sup> versement	6 052,28
Coop. Ham-Nord	gazébo	92,17
Laboratoires SM		248,34
Forfait Médéric Desharnais	fauchage bord chemin	2 345,49
Buropro Citation	affiches âge d'or repayé	64,39
....	.... marché repayé	57,49
Aquest Design 100 chaises (3 000 \$ payé par sub. âge d'or)		4 702,48
JUHoule	tuyau service aqueduc bar	90,13
Buropro Citation	imprimante couleur	955,70
....	encre (15% rabais)	591,20
....	installation	212,13
Christiane Leblanc	inc. 1 sem. vacances	1 753,32
Rec. Gén. can		1 125,91
Mario St-Cyr	all. dép.	300,00
Gilles Leblanc	c.c. août	100,00
Marius Marcoux et Fils	rép. lumière de rue	199,14
Petite caisse	poste + grandes enveloppes	6,25
Régie inter sanitaire des Hameaux		1 968,33
Télébec	usine	181,48
Comité Récréatif NDH	remb. act. juil. frais dép.	25,20
Remb. taxes	payé erreur scolaire	236,52
Editions Judiriques FD	livre de minutes	294,92
....	mise à jour codes	94,50
Gesterra	vidange + récupération juil.	1 009,43
Rogers		88,68
Coop. Ham-Nord	terrain jeux	33,74
....	produits nettoyants	35,49
RC Novation	surveillance + fact. internet	465,65
Sogetel	c.c.	69,83

....	bureau	132,32
....	internet	557,63
Médias Transcontinental	annonce règ. puits	375,28
Coop. Ham-Nord	asphalte froide	64,99
....	outils	49,96
Entretien pelouse août		780,00
Commission scolaire Bois-Francs	terrain de jeux taxe scol.	22,79
Ministère du Revenu	correction RQAP + RRQ	500,94
Hydro Québec	éclairage public	215,04
Signo Tech	panneaux numéros porte ch. Leblanc	67,34
Buropro Citation	papeterie	86,82
....	affiches repayé com. dév.	61,12
Techni-Consultant	juillet, août TECQ	1 221,61
Carrières Sts-Marthurs	rang 2 sud	211,63
....	rang 2 sud, avant le pont (sablière)	5 042,39
....	travaux subventionnés	6 512,44
Marquis Tardif	virée chemin aqueduc	120,72
....	fossé rang 2 + ramasser sable garage	860,94
....	rang 2, C. Côté	256,80
....	transport rang 2 (sablière)	272,15
....	transport ch. sub.	4 218,28
Brico Béton Vibré		23,00
Remboursement loisirs Victoriaville	5 inscriptions	1 679,82
Johanne Allard	fleurs c.c. grotte	73,07
Coop. Bois-Francs	paillis	7,54
Pierre Gauthier	km	19,80
Culture Centre du Québec	colloque chargées projet	60,00
Hydro Québec	usine	842,89
....	c.c.	344,16
....	caserne	6,71
....	terrain village	19,26
Comité développement	Halloween	200,00
Petite caisse	dîner Asbestos, signature	20,00
Ministère du Revenu	intérêt	95,16
Patrick Pépin	contrat pancarte	195,00
Johanne Allard	achat peinture jeux, grotte, c.c.	1 579,32
Total		52 911,49 \$

+ salaires des employés : 5 658,17 \$

On pose des questions sur l'élargissement du rang 2 sud, vis-à-vis du numéro civique 60, est-ce qu'on va mettre des balises pour l'hiver, et l'inspecteur de voirie devra aller voir comment le gravier s'est compacté après la dernière pluie.

#### **01-09-15 CORRECTION RÉOLUTION 05-08-15**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de corriger la résolution 05-08-15 concernant les bornes sèches, en mentionnant de M. Marquis Therrien s'occupera de la conception technique et de la supervision de l'installation des bornes fontaines sèches.

A ce sujet, il y aura une rencontre mercredi cette semaine avec M. Michel Legault et M. Therrien. Le conseil n'aura pas à s'en occuper.

#### **02-09-15 RÉOLUTION ENTÉRINER COMMANDE SIGNALISATION**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la commande de panneaux de signalisa-

tion et de poteaux auprès de la compagnie Signotech, au coût d'environ 600 \$, tel que discuté au mois d'août.

Nous avons un photocopieur en surplus au bureau municipal, on regardera qui pourrait en avoir besoin.

M. Pierre Gauthier fera l'entretien des gouttières au centre communautaire. Aussi on demandera à Couvertures Dumoulin de venir vérifier pour l'étanchéité du toit près de l'entrée arrière du centre communautaire. On demandera aussi à Benoit Paquette de venir vérifier le seuil de porte, et on mettra un peu d'asphalte où il se ramasse de l'eau quand il y a de fortes pluies, près de l'entrée arrière.

#### **03-09-15 RENCONTRE AVEC L'AVOCATE**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale et l'inspecteur de voirie puissent se rendre à une formation gratuite donnée par notre avocate Me Mélanie Pelletier de Monty Sylvestre, sur les dossiers d'enquête, le 15 octobre à St-Christophe d'Arthabaska, à 13h30.

Des membres du conseil se rendront à une rencontre de la MRC d'Arthabaska sur les zones de mouvement de terrain, mardi le 15 septembre à 19h30 à Warwick.

#### **04-09-15 ARRÊT DE CHLORATION DE L'EAU POTABLE**

Pour faire suite à notre demande du mois d'octobre 2014, concernant l'arrêt de chloration de l'eau potable, nous avons la réponse de Madame Vicky Plante du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 20 août 2015, à l'effet que nous pouvons maintenant cesser la chlo

ration de l'eau potable. Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham respectera les 2 conditions exigées soit :

- Que les équipements de traitement resteront en place ;
- Que la municipalité poursuivra l'échantillonnage à l'eau brute ;

#### **05-09-15 CONFIRMATION D'ENGAGEMENT AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES PHASE III**

Dans le cadre de la présentation d'une demande d'aide financière de 22 519,82 \$ au Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase III le 13 août 2015, pour un projet déposé au montant total de 45 039,64 \$, il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham s'engage à payer sa part des coûts et à assumer toutes dépenses supplémentaires qui pourraient y avoir. La municipalité mettra tout en œuvre pour réaliser ce projet.

Il y aura une rencontre d'information pour les directeurs généraux à la MRC, le 1<sup>er</sup> octobre à 13 heures. La directrice générale devrait s'y rendre.

**Avis de motion** est donné par Mme Johanne Allard, pour faire le règlement numéro 373, pour amender le règlement numéro 344 sur l'entretien d'hiver des chemins privés par tolérance des propriétaires.

#### **06-09-15 PROLONGEMENT DÉLAI CONSTRUCTION GARAGE**

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au MAMOT un prolongement du délai de construction du garage/caserne et de l'abri à sable, soit jusqu'au 31 décembre 2015, dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 5.1.

**07-09-15                    DEMANDE DE SOUMISSION, ENTRETIEN D'HIVER  
DES CHEMINS PRIVÉS**

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander des soumissions pour l'entretien d'hiver des chemins privés 2015-2016, incluant le sablage, à 3 personnes. Les soumissions devront nous parvenir cachetées au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Le conseil prendra sa décision à la rencontre mensuelle du conseil municipal du 5 octobre 2015, 19h45. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

La secrétaire fait la lecture de 3 lettres, concernant une demande d'amélioration du rang 2 nord, particulièrement la butte près du chemin Martineau et la côte croche près du numéro civique 30. On discute du fait que ces travaux seraient possiblement refusés dans le cadre du programme de voirie du ministère des Transports ARRRL. On fera une rencontre afin d'évaluer les coûts de tels travaux pour le prochain budget. On parle des derniers travaux d'amélioration importants qui ont déjà eu lieu il y a quelques années, dont le rang 11 et le rang 1 sud. Possibilité de mettre de l'asphalte à quelques endroits stratégiques.

**08-09-15                    ASSISTANCE TECHNIQUE, TRAVAUX ADMISSIBLES AUX  
AIDES FINANCIÈRES**

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. David Lafontaine de Techni-Consultant inc. suivant son offre de service du 26 août 2015, à titre de collaborateur dans les phases administratives pour les différents dossiers en cours comme la TECQ.

**09-09-15                    DEMANDE D'APPUI POUR LA COOP DE SOLIDARITÉ**

**Considérant que** la Coop de Solidarité demande à la municipalité un appui financier ;  
**Considérant que** la Coop de Solidarité demande que la municipalité se porte caution d'un prêt au montant de 10 000 \$ ;

**Considérant que** la Coop de Solidarité est un organisme à but non lucratif et vise à octroyer des services de proximité à la population ;

**Considérant qu'**il en va du bien-être général de la population de conserver de tels services de proximité ;

**Considérant** les pouvoirs d'aide prévus aux articles 90, 91 al. 1 (2) et 92.1 al. 2 de la *Loi sur les compétences municipales* et 9 du *Code municipal*

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham se porte caution pour la Coop de Solidarité pour un montant ne dépassant pas la somme de 10 000 \$. La durée du cautionnement ne devra pas dépasser cinq (5) ans.

La MRC d'Arthabaska a annoncé son intention de déclarer compétence relativement à une partie du domaine de la gestion des matières résiduelles (soit collecte et transport), pour les municipalités d'Ham-Nord, Chesterville, et Saints-Martyrs-Canadiens.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Lise Nolette pro-maire pour les mois d'octobre, novembre, décembre.

Le bureau municipal sera fermé du 14 au 18 septembre, pour les vacances de la directrice générale.

Nous sommes informés que la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts a obtenu une subvention de 20 000 \$ de Financement Agricole Canada, pour l'achat de pince de désincarcération.

**10-09-15                    RÉPARATION À MÊME LES REVENUS DES SABLÈRES**

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les dépenses de voirie sur le rang 2 sud, à partir de la route 161 jusqu'au pont, également près du numéro civique 59 en descendant vers la côte, au coût de 5 315 \$, à même les revenus des sablières.

Diverses demandes de don, le conseil n'est pas en faveur pour l'instant.

#### **11-09-15 NOUVEAU BUDGET TECQ 2014-2018**

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire mention à M. David Lafontaine, technicien de Techni-Consultant, que la municipalité désire conserver dans le programme des investissements à réaliser sur le budget de la TECQ 2014-2018, les éléments suivants qui devront être réalisés en 2015-2016 :

- Les bornes fontaines sèches
- La signalisation 911
- Les abords de ponts en asphalte
- La part du fédéral (70,8%) à inclure à la TECQ

#### **12-09-15 ENGAGEMENT TRAVAUX MANUELS FRACQ**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. Patrick Pépin pour faire l'installation de pieux sur le terrain de jeux, pour environ 15 heures à 15 \$ de l'heure, sur le budget du FRACQ.

Conférence de presse pour la balade gourmande, jeudi 10 septembre, 11 heures, Pavillon Arthabaska. L'installation de signalisation temporaire sera faite également.

#### **13-09-15 TRANSFERTS DE POSTE**

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les transferts de poste suivants :

- Entretien pelouse au surplus
- Papeterie au surplus
- Cellulaire à entretien bâtisse
- Loisirs au surplus

#### **14-09-15 FORUM JEUNES ET CULTURE**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réserver un montant de 141 \$ à même le budget du comité de développement, pour que les chargées de projet puissent participer au forum jeunes et culture de Drummondville, le 20 octobre 2015.

#### **15-09-15 ACTIVITÉS HALLOWEEN**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réserver un montant de 200 \$ + la salle gratuite, à même le budget de loisirs, pour une activité pour l'halloween le 31 octobre prochain.

**Avis de motion** est donné par M. Pascal Paquette pour faire le règlement numéro 374 pour permettre la circulation des VTT 4 saisons. La secrétaire demandera un modèle aux municipalités voisines.

La secrétaire enverra une lettre au propriétaire du 30 rang 2 nord, d'aller ramasser un arbre qui est tombé sur le bord du chemin public, d'ici le 15 septembre.

On fera peut-être appel à un arpenteur concernant le chemin du rang 2 nord, après une visite des membres du conseil sur les lieux pour voir la situation des arbres sur le bord du chemin. Retour en octobre.

On devra peut-être faire une politique de l'arbre, afin de mieux en régir l'implantation sur les différentes propriétés dans la municipalité en général.

On propose une autre réunion pour l'entretien d'été des chemins privés, suite aux discussions qui ont déjà eu lieu, à suivre.

On discute des commentaires vis-à-vis du contracteur et des ingénieurs pour la construction du garage, il y eu des malentendus, le tout semble maintenant dans l'ordre, depuis lundi dernier les travaux se poursuivent normalement.

On parle de l'évaluation municipale, le dépôt du nouveau rôle pourrait être retardé.

Le maire par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21h40).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard  
Seconder par M. Guy Hudon

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade  
Directrice générale et secrétaire trésorière



